

Sommet de Maurice (16-18 octobre 1993)

Nous, chefs d'État, de gouvernement et de délégation des pays ayant le français en partage,

RÉUNIS à Maurice afin d'affirmer à nouveau notre solidarité et d'approfondir notre engagement de contribuer à façonner ensemble un avenir meilleur pour nos citoyens et pour la communauté internationale ;

CONSTATANT que dans le nouveau contexte international, le multilatéralisme se révèle un outil irremplaçable pour tenter de résoudre les problèmes qui se posent à la communauté internationale ;

RENDONS hommage au rôle historique joué par les Nations unies, à l'action menée par ses forces pour le maintien de la paix et réitérons notre soutien entier au secrétaire général des Nations unies pour la mise en Fuvre de son Agenda pour la paix et de son Calendrier pour le développement, sur la base du respect de la souveraineté, de l'indépendance, de l'intégrité territoriale et de la non-ingérence dans les affaires intérieures des États ;

AFFIRMONS, en raison de ce regain d'intérêt pour la multilatéralité, la nécessité de faire entendre la voix de la Francophonie dans les grands débats internationaux et de contribuer au respect de la diversité culturelle et linguistique, historique, économique et sociale, facteur d'enrichissement pour l'humanité ;

RAPPELONS que la Francophonie est un espace de dialogue, de coopération et de partenariat, dans le plus profond respect de sa diversité. Son unité se fonde sur une communauté de valeurs et de langue, consacrée à la promotion de la paix, de la justice, de la sécurité, de la solidarité, de la démocratie ainsi qu'au respect des droits de l'Homme et des libertés fondamentales, qui sont universels et inaliénables ;

SOUTENONS les efforts courageux de nombreux pays du Sud dans leur volonté de parvenir à un système économique juste, qui libère les énergies et les initiatives ;

APPELONS la communauté internationale à soutenir davantage les efforts entrepris par les pays du Sud en facilitant la création d'un cadre économique propice ;

APPUYONS le processus d'intégration régionale, qui constitue une des réponses à l'étroitesse des marchés nationaux ;

PRENONS l'engagement d'accroître notre action de coopération dans les domaines d'intervention définis par les Sommets ;

DÉCIDONS de renforcer la concertation francophone au plan international ;

CONDAMNONS le terrorisme sous toutes ses formes ;

PROCLAMONS notre détermination à lutter contre toutes les formes de discrimination, d'exclusion et d'intolérance fondées, entre autres, sur la race, le sexe, la langue et la religion ;

DÉCLARONS notre volonté de poursuivre le renforcement de l'État de droit et de soutenir la démocratisation de la société politique et civile, conditions du développement durable.